

Enquête IFOP : la simplification des démarches confirmée par les entreprises

Une enquête IFOP révèle que la simplification des démarches est devenue une réalité pour les responsables des formalités sociales.

D'après une étude réalisée par l'IFOP pour Net-entreprises, en mai 2022, auprès d'un large échantillon de responsables des formalités sociales au sein des entreprises et des cabinets d'experts-comptables¹, ces derniers perçoivent très favorablement le portail Net-entreprises.fr et la DSN comme des éléments concrets et utiles de la simplification des démarches des entreprises.

Ainsi, 70 % des répondants considèrent que la simplification des démarches administratives a progressé ces dernières années. **La création du portail Net-entreprises.fr et la mise en place de la DSN ont, pour une large majorité de la cible interrogée, grandement contribué aux progrès de la simplification : 91 % des répondants considèrent ainsi que Net-entreprises.fr « a été et est un élément important de la simplification des démarches des entreprises » et 79 % que la DSN « a apporté de vraies simplifications pour les entreprises ».** Ces résultats sont d'autant plus remarquables que 62% des répondants évaluent le nombre de formalités substituées par la DSN entre 0 et 9... alors que la DSN en remplace désormais 70 !

En termes d'usage, **97 % jugent Net-entreprises.fr « utile »** – et ils sont 89 % à juger la plateforme facile à utiliser, notamment au regard de son usage dans le cadre des principales transformations conduites ces dernières années :

- Huit répondants sur dix considèrent que la **mise en place de la DSN** a constitué un progrès pour leur entreprise et leur cabinet et se disent aujourd'hui « satisfaits » de son usage
- 82 % des responsables interrogés s'accordent à dire que la DSN a renforcé la **qualité des données** issues de la paie, 40 % se disant même « tout à fait d'accord » avec ce constat

A l'analyse des perceptions des acteurs économiques les plus concernés, Net-entreprises remplit parfaitement sa mission de service public de simplification des formalités des entreprises.

Un mandat pour poursuivre le chemin de la simplification

Les membres du Conseil d'Administration du GIP-MDS, réunis en Assemblée générale ce jeudi 30 juin 2022, ont prorogé à l'unanimité le mandat d'Éric Hayat à la Présidence du Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales (GIP-MDS).

¹ L'étude a été réalisée auprès d'un échantillon de 402 personnes responsables des formalités sociales au sein des entreprises et des cabinets d'experts-comptables. Ont ainsi été interrogés par téléphone de manière individuelle après prise de rendez-vous, pendant le mois de mai 2022 :

- 245 responsables des formalités sociales (chefs d'entreprises, directeurs administratifs et financiers, responsable des ressources humaines, comptables...) au sein d'un échantillon représentatif en termes de tailles et de secteurs d'activité des entreprises françaises.
- 157 experts-comptables au sein de 157 cabinets répartis dans toute la France.

« Nous devons les bons résultats présentés à la force de notre collectif et je souhaite souligner l'implication de l'ensemble des organismes de protection sociale qui ont rendu des projets communs possibles. Je remercie l'ensemble des administrateurs pour l'investissement de tous dans cette réussite co-construite et pour leur confiance renouvelée, que j'envisage comme un encouragement à continuer à faire de notre collectif une force motrice de la simplification au service du monde des entreprises. Normalisation des données issues de la paie, fiabilisation de leur transmission et de leur exploitation, création de nouveaux services... Ces prochaines étapes offriront de nouvelles voies de simplification et d'intérêt pour les déclarants, et mobilisent dès à présent toute l'énergie du GIP-MDS et des organismes de protection sociale. », déclare Éric Hayat, après sa réélection à la présidence du GIP-MDS, qui porte le service Net-entreprises.

Contact presse

GIP-MDS

[Marie-Amélie](#)

[Roguet](#)

07 86 28 97 90

Bona fidé [Pierre](#)

[Marié](#) 06 09 46 88

93

À propos de Net-entreprises

[Net-entreprises](#) permet aux entreprises et à leurs mandataires d'effectuer leurs déclarations en ligne de manière gratuite, simple et sécurisée, dont la Déclaration Sociale Nominative (DSN). Référence pour la réalisation et le règlement des formalités déclaratives sociales, Net-entreprises est aujourd'hui une plateforme de services facilitant les échanges numériques avec les entreprises.

Le collectif GIP-MDS (Groupement d'Intérêt Public – Modernisation des Déclarations Sociales) est maître d'ouvrage opérationnel de Net-entreprises. Fort de ce succès (3 millions de déclarants inscrits, plus de 38 millions de télédéclarations et consultations par an), le GIP-MDS s'est vu confié la mise en place de la Déclaration Sociale Nominative et du prélèvement à la source (PAS).

Créé en 2000 par les organismes de protection sociale qui mutualisent moyens et expertises pour dématérialiser les déclarations sociales, le GIP-MDS (Groupement d'Intérêt Public Modernisation des Déclarations Sociales) regroupe les organismes de protection sociale (Urssaf Caisse Nationale, Agirc-Arrco, Cnaf, Cnam, Cnav, MSA, Pôle emploi, Unédic, caisses spécifiques ou régimes spéciaux : UCF CIBTP, CNBF, CAVIMAC, CRPCEN, CAMIEG, ENIM), des organismes de prévoyance collective (CTIP, France Assureurs, FNMF) et, comme membres associés, les organisations patronales (CPME, MEDEF, UNAPL, U2P), des syndicats de salariés CFDT, CGT, CGT-FO, les éditeurs de logiciels (Numeum) et les experts-comptables (Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables). La Caisse des Dépôts (CDC) et les trois caisses de retraites de la Fonction publique (RAFP, IRCANTEC et CNRACL) ont rejoint le collectif en 2020 pour permettre aux organismes publics de bénéficier des services de Net-entreprises.